



Licence professionnelle Techniques analytiques

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Techniques analytiques. 2015, Université Claude Bernard Lyon 1 - UCBL. hceres-02038861

HAL Id: hceres-02038861

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038861>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Techniques analytiques

- Université Claude Bernard Lyon 1 - UCBL

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Physique, chimie, matériaux

Établissement déposant : Université Claude Bernard Lyon 1 - UCBL

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle *Industries chimiques et pharmaceutiques*, spécialité *Techniques analytiques* proposée par l'Université Claude Bernard Lyon 1 (I.U.T. Lyon 1) est ouverte depuis avril 2005 exclusivement en alternance. Son but est de former des techniciens spécialisés dans la mise en place et l'utilisation de techniques analytiques et la maintenance du matériel d'analyse des sites de production dans le secteur chimique.

L'alternance est pilotée par le Centre de Formation en Apprentissage : Institut de Formation Alternée pour les Industries de Procédés (CFA IFAIP) de Saint Fons. Elle a aussi un partenariat avec un lycée lyonnais : le lycée La Martinière - Diderot.

Avis du comité d'experts

Le contenu de la formation est cohérent avec ses objectifs professionnels. Les unités d'enseignement (UE) correspondent bien au cœur de compétences de cette licence et son parcours exclusivement en alternance va bien dans le sens de la professionnalisation des étudiants.

Le secteur industriel de la chimie et de la pharmacie est très développé dans la région Rhône-Alpes et est en forte demande de personnels formés dans le domaine de compétences de cette formation. Elle est aussi attractive pour d'autres secteurs d'activité industrielle comme l'agroalimentaire, la cimenterie.

Il n'existe pas d'autres offres de formation de niveau licence (Bac +3) dans ce secteur au niveau local et peu au niveau national, puisque seulement 4 licences professionnelles présentent un contenu pédagogique proche de cette formation sur les 20 licences professionnelles ayant un libellé « analyse ».

Les responsabilités du porteur de la licence professionnelle, sous couvert du chef de département de chimie de l'I.U.T., sont importantes et cohérentes par rapport à sa fonction. Il gère entre autre, l'équipe pédagogique qui est constituée de l'ensemble des intervenants de la formation : les enseignants issus de l'université et les professionnels de la branche. Ces derniers sont en charge de 30 % des heures d'enseignement de la licence dans le cœur de métier et participent aux commissions de recrutement des étudiants et au jury de délivrance de cette licence. Il est regrettable que le pilotage de cette formation ne soit pas détaillé dans le dossier.

Cette licence professionnelle, ouverte aux étudiants titulaires d'un diplôme niveau Bac + 2, a un bon taux de réussite, supérieur à 90 %. La part des étudiants poursuivant des études est assez faible, moins de 10 %, ce qui est largement satisfaisant pour une licence qui a vocation à former des professionnels. Le taux d'insertion professionnelle est très bon, supérieur à 90 %. Les diplômés travaillent principalement en tant que technicien en CDI dans le domaine de compétences de la licence.

Éléments spécifiques

Place de la recherche	L'équipe pédagogique comprend quatre professeurs des universités et quatre maîtres de conférences de l'UCBL (de 31 ^{ème} ou 32 ^{ème} section CNU). Ils interviennent principalement au niveau de l'enseignement des méthodes d'analyse ce qui correspond au profil de la 31 ^{ème} section CNU.
Place de la professionnalisation	<p>Cette formation est effectuée uniquement en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) ce qui en fait une formation professionnalisante.</p> <p>Les objectifs professionnels de cette licence sont clairs et les unités d'enseignement (UE) correspondent à ces objectifs.</p> <p>Une qualification de branche est proposée aux étudiants sur la partie Automatique et Informatique Industrielle (A.I.I.). Elle est effectuée en partenariat avec le Lycée de la Martinière-Diderot.</p> <p>Des professionnels interviennent pour 48 % des heures d'enseignement (214 heures) dont 30 % directement dans le cœur de métier (134 heures). Ils sont aussi impliqués pour le recrutement des étudiants et pour le jury d'attribution de la licence.</p>
Place des projets et stages	<p>La place consacrée à l'expérience en milieu professionnel est centrale la formation se faisant exclusivement en alternance.</p> <p>Il y a un suivi très régulier des alternants en entreprise par le tuteur formation. Il va voir les étudiants trois fois à des périodes bien définies (fin première période, fin troisième période et fin de formation). Les tuteurs formations font partie de l'équipe pédagogique et s'occupent chacun d'un à deux alternants.</p> <p>Les sujets des missions en alternance présentés sont en adéquation avec la formation. Les exemples exposés représentent des alternances dans des groupes industriels de la région Rhône-Alpes.</p> <p>Les objectifs des projets sont définis, mais pas les modalités de mise en œuvre. Les projets peuvent permettre une qualification de branche en A.I.I.</p>
Place de l'international	L'enseignement de l'anglais souhaite aller dans le sens de l'internationalisation des industries (animation de réunion, discussion) mais le volume horaire (16 heures) semble bien modeste vis-à-vis de son objectif. Ainsi, on peut regretter l'absence de test de validation du niveau d'anglais tel que le TOEIC (Test of English for International Communication).
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Cette licence est proposée aux étudiants titulaires d'un DUT, d'un BTS ou qui ont suivi des études supérieures scientifiques classiques (licence générale...). Mais il est toutefois regrettable qu'il n'y ait qu'un faible taux d'étudiants inscrits issus d'une licence générale (14 %).</p> <p>Il y a environ 24 % des étudiants ayant fait un dossier de candidature qui sont inscrits (44 inscrits en moyenne pour 185 dossiers), ce qui traduit l'attractivité de cette licence. La procédure de recrutement comprend un examen des dossiers de candidature et un entretien de motivation avec la nécessité de trouver une entreprise pour signer un contrat d'alternance. Elle permet d'avoir des étudiants dont le niveau ne nécessite pas de dispositif particulier pour réussir.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	Cette formation par alternance (apprentissage ou professionnalisation) suit un rythme de 4 semaines en formation pour 4 semaines en entreprise, avec 2 périodes de 2 mois en entreprise en fin d'année, soit 35 semaines en industries et 18 semaines en centre de formation.

	<p>La répartition des crédits ECTS est cohérente au niveau des matières et des 3 premières UE, 12 à 14 ECTS pour 150 heures d'enseignement chacune, mais pas pour l'UE des projets qui ne compte que 6 ECTS pour 150 h de projet. Les crédits ECTS alloués à l'UE du stage (15 ECTS) sont cohérents avec la finalité professionnelle de la licence.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>L'évaluation des étudiants sur les enseignements théoriques se fait en contrôle continu, principalement de manière conventionnelle (devoirs surveillés) mais pas uniquement (dossiers, exposés...). Elle est surtout basée sur des études de cas. Les enseignements pratiques sont évalués de manière originale par une présentation individuelle des résultats, suivie d'une discussion de groupe.</p> <p>L'évaluation du parcours en entreprise prend en compte les notes du rapport écrit et de la soutenance orale mais aussi la note de l'entreprise. L'ensemble de ces évaluations est cohérent avec ce type de formation.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Un suivi performant des compétences acquises a été mis en place avec le CFA. Il repose sur un livret de suivi de l'alternant. Il permet aux étudiants et aux tuteurs « Entreprise » de connaître le contenu pédagogique de chaque période en formation.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi des diplômés est effectué 6 mois après l'obtention du diplôme par le responsable de la licence en lien avec le CFA et après 30 mois par l'Observatoire de la Vie Etudiante de Lyon 1. Les taux de réponse sont corrects avec plus de 70 % de répondants. Ces deux enquêtes montrent qu'il y a peu d'étudiants en poursuite d'études (7 % en moyenne) et une bonne insertion professionnelle (93 % en moins de 4 mois) principalement en tant que technicien en CDI dans le domaine de la licence, dans des entreprises ayant plus de 100 salariés.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Il y a un conseil de perfectionnement propre au CFA qui tient lieu de conseil de perfectionnement pour la licence professionnelle. Il se tient 2 fois par an mais il est dommage que sa composition soit plus institutionnelle que professionnelle.</p> <p>Il y a une évaluation de la formation faite par les étudiants à la suite de celle-ci : dans l'ensemble les questions sont claires et précises. Il n'y a pas d'analyse de cette évaluation, mais une volonté d'amélioration revient souvent : diminuer la redondance de certains enseignements.</p>

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- La licence professionnelle est dispensée en alternance, soit en contrat d'apprentissage soit en contrat de professionnalisation et a une bonne implication des professionnels.
- Cette formation a un très bon taux d'insertion professionnelle.
- La formation bénéficie d'un positionnement unique au niveau régional dans le domaine auquel elle forme.
- Elle a une bonne attractivité aussi bien pour les industriels que les étudiants.

Points faibles :

- Pilotage de la formation insuffisamment renseigné.
- Un manque de concertation sur le contenu des enseignements dispensés par des intervenants extérieurs engendre des redondances.
- Le volume horaire de l'enseignement d'anglais est faible par rapport aux compétences affichées : s'exprimer et animer des réunions en anglais.

Conclusions :

Cette formation fonctionne très bien et répond correctement aux besoins et aux attentes des entreprises. Elle forme des étudiants à Bac +3 qui s'insèrent rapidement dans la vie active et dans le domaine dans lequel ils ont été formés, c'est-à-dire les techniques analytiques dans les entreprises pharmaceutiques, chimiques et agro-alimentaires.

Observations de l'établissement

Université Claude Bernard Lyon 1



Division des Études et de la Vie Universitaire
Bâtiment le Quai 43

Adresse Campus : 43, Bd du 11 novembre 1918
69622 Villeurbanne Cedex

Affaire suivie par Philippe LALLE

Tél secrétariat : 04 72 43 19 73

Fax : 04 72 44 80 05

Mél : vpcevu@univ-lyon1.fr

Licence professionnelle : Techniques analytiques
S3LP 160010232

Le Vice-président du Conseil des
Etudes et de la Vie Universitaire

à

Monsieur le Président du HCERES
Monsieur Le Directeur de la section des
formations

Villeurbanne, le 18 mai 2015

Monsieur le Président du HCERES
Monsieur Le Directeur de la section des formations

Le responsable de la formation et l'établissement ont bien pris connaissance de l'évaluation menée par le HCERES.

Nous avons quelques éléments de réponse à apporter.

- Les experts soulignent la faiblesse du recrutement en licence généraliste. Ce point retient toute l'attention de l'établissement. C'est ainsi qu'a été mis en place à Lyon 1 un dispositif, nommé PILP pour "Projet d'Intégration en Licence Professionnelle" qui consiste, en L2, à remplacer certaines UE disciplinaires par des UE de stage, de projet en lien avec une LP visée, le tout assorti d'un module de projet pro plus axé vers la candidature à un contrat d'apprentissage, ce dernier point étant souvent un frein à l'intégration en L-Pro.
- Les experts soulignent la faiblesse de l'enseignement des langues, en particulier au vu des compétences annoncées et l'absence de passage du TOEIC. Nous entendons cette remarque et en tiendrons compte pour la construction de notre prochaine accréditation.

Nous nous emploierons à corriger également les divers autres points faibles soulevés dans le rapport et remercions les experts pour leur travail. Le rapport du comité alimente d'ores et déjà le processus de construction de la future offre de formation engagé au niveau de l'université Lyon 1 et du site de Lyon-Saint-Etienne.

Pour le Président de l'Université Claude Bernard Lyon 1
François - Noël GILLY

Le Vice-président du CEVU

Philippe LALLE